

Transferts nord-sud : la situation s'améliore

COMMUNAUTAIRE Une nouvelle étude scientifique flamande fait le point

► L'étude commandée à la KUL par le gouvernement flamand fait encore état d'un « déficit » de 6,5 milliards.

► Mais la situation s'améliore à long terme.

Les transferts nord-sud, c'est le dada des nationalistes de la N-VA et des extrémistes du Vlaams Belang. Leur message est clair : chaque année, les Flamands « donnent » de l'argent aux Wallons. Ce n'est évidemment pas aussi simple que cela puisqu'une grande partie de ces « transferts » sont en fait liés à l'IPP (impôt des personnes physiques). Les Flamands, qui sont plus nombreux et gagnent en moyenne mieux leur vie que les Wallons, payent en effet davantage d'impôts. Rien que cet élément pèse lourd dans la balance : trois quarts environ des 6,5 milliards estimés pour cette année.

En février 2016, le gouvernement flamand a commandé à la KU Leuven une nouvelle étude scientifique sur les « transferts » financiers entre la Flandre, la Wallonie et Bruxelles dans une moindre mesure. Ces flux financiers ont fait l'objet de nombreuses études au cours des dernières années. Selon les plus récentes, indépendamment des méthodes employées, les transferts annuels aux dépens de la Flandre varient entre 6 et 8 mil-

liards d'euros.

Pilotée par le professeur André Decoster et le chercheur Willem Sas de l'université louvaniste, la nouvelle étude a été présentée vendredi. « Nous n'en avons pas encore parlé au gouvernement, nous en avons simplement pris connaissance aujourd'hui », a déclaré le ministre-président flamand Geert Bourgeois (N-VA) qui s'est bien gardé de tirer des conclusions hâtives. Le timing n'est toutefois pas anodin à la veille de la fête flamande.

Pas si alarmiste

Mais les conclusions ne sont pas aussi alarmistes que certains l'espéraient... Il ressort en effet de ce « monitoring des flux financiers interrégionaux » que la situation s'améliore quelque peu. L'ardoise, par contre, est toujours épongée par la Flandre : 6,5 milliards d'euros en 2017 contre 7,1 milliards en 2014. Et encore, cela dépend de la méthodologie utilisée.

La nouvelle étude est en effet divisée en deux volets. Le premier porte sur les transferts réalisés au travers de la Sécurité sociale, tandis que le second s'intéresse aux transferts via la loi spéciale de financement, les dépenses primaires de l'Etat fédéral et les intérêts payés sur la dette publique. Dans ce cas de figure, on parle d'un transfert de 6,2 milliards en 2017 contre 6,5 milliards en 2014.

A l'horizon 2020, le montant des transferts devrait encore baisser quelque peu. Pour

Bruxelles, la situation est en équilibre. « On voit que la situation s'améliore un peu pour nous, mais on parle quand même de 6,5 milliards. Il faut continuer à sensibiliser les autres entités fédérées car on pourrait en mener des politiques intéressantes en Flandre avec un tel budget », a ajouté Geert Bourgeois.

Qu'est-ce qui explique cette légère amélioration ? « L'économie flamande reste florissante, donc ceci explique cela », précise le professeur Decoster. Mais ce n'est pas la seule explication.

D'autres facteurs jouent dans cette diminution des transferts nord-sud dont l'évolution démographique, avec une Flandre qui vieillit plus vite que la Wallonie et Bruxelles. C'est également le cas de la sixième réforme de l'Etat qui a entraîné la régionalisation partielle (25,9 % exactement) de l'impôt de l'IPP. Cette partie a donc disparu des calculs puisqu'il ne s'agit plus de transferts du fédéral aux entités fédérées.

Pour le professeur Decoster, les allocations familiales ne doivent pas non plus être considérées comme des transferts. « Si l'on tient compte du fait que 55 % des moins de 18 ans sont flamands mais que la population flamande représente 57,5 % de la population belge, on arrive en effet à une différence de 2,5 % qui explique une partie des transferts, mais ce n'est pas correct. Pour moi, ce n'est pas un transfert », a-t-il conclu en regardant un Geert Bourgeois médusé. ■

PHILIPPE DE BOECK